



# La Brève du DAC de la Nièvre

## Une fois n'est pas coutume : le DAC 58 dresse le bilan de l'année 2025

*Une fois n'est pas coutume, nous consacrons un article de notre brève à l'exercice du bilan. À l'heure où l'année 2025 touche à sa fin, il nous a semblé important de revenir sur les temps forts, les évolutions et les expérimentations qui ont marqué ces douze derniers mois pour le Dispositif d'Appui à la Coordination de la Nièvre (DAC 58). Une année riche, intense et porteuse de sens, au service des parcours de santé et de vie des personnes du territoire.*

### Une activité soutenue au service des situations complexes

Tout au long de l'année 2025, le DAC 58 a été fortement sollicité par les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social, mais également par les usagers et leurs proches.

Les parcours pris en charge sont de plus en plus complexes, mêlant problématiques médicales, sociales, environnementales et parfois psychologiques. Face à ces enjeux, l'intervention du DAC permet de poser un regard global, de coordonner les acteurs et de proposer des réponses adaptées, évolutives et sécurisantes.

### Le partenariat, un levier essentiel pour stabiliser les parcours

Dans ce contexte de complexité croissante, le DAC 58 s'appuie plus que jamais sur les partenaires du territoire. Leur engagement et leur complémentarité sont indispensables pour stabiliser les situations, mettre en place les aides nécessaires et favoriser le maintien à domicile, lorsque celui-ci est possible et souhaité.

Lorsque le maintien à domicile n'est plus envisageable, le travail de coordination permet également d'accompagner les orientations vers un placement en institution, en veillant au respect du projet de vie de la personne et à la continuité de son accompagnement.

### Des rencontres partenariales riches et essentielles

L'année 2025 a également été marquée par de nombreux temps de rencontres. Le DAC 58 a eu le plaisir de participer à différents événements, forums et temps institutionnels, permettant de retrouver les partenaires du territoire.

Ces moments d'échanges sont toujours essentiels. Ils favorisent le partage d'expériences, la connaissance mutuelle des dispositifs, et la construction de nouvelles coopérations. Ils renforcent également une culture commune de travail au service des personnes accompagnées, dans une logique de réseau et de confiance.

### 2025, une année d'expérimentations pour le DAC 58

L'année 2025 restera une année d'innovations et d'expérimentations pour le DAC 58. Parmi elles, l'expérimentation Relevage occupe une place particulière. Cette expérimentation régionale a été menée en lien avec le SDIS 58 et les ambulanciers. Elle concerne les situations de chute à domicile ne nécessitant pas de transport aux urgences. Dans ces cas, un signalement est transmis au DAC 58, permettant une évaluation rapide de la situation, la mise en place d'actions de prévention et la mobilisation des aides adaptées afin de limiter les risques de récurrence.

### Le lancement de l'expérimentation Présage Care dans la Nièvre

Autre temps fort de l'année : le lancement de l'expérimentation Présage Care, déployée dans la Nièvre en partenariat avec de nombreux acteurs du domicile. Ce projet associe les SSIAD de Montsauchelles-Settons, Corbigny, Luzy, Saint-Benin-d'Azy, Entrains-sur-Nohain, Saint-Pierre-le-Moûtier, La Charité-sur-Loire, le CCAS de Nevers, VyV 3 Nevers, ainsi que l'ASSAD de Cosne-Cours-sur-Loire en acteurs d'amont et le pôle gérontologique du GHT 58, Santé Droit Pour Tous et les centres sociaux.

Cette expérimentation vise à renforcer l'anticipation et la coordination des parcours, en améliorant la communication entre les acteurs et en favorisant des réponses plus rapides et plus cohérentes pour les personnes accompagnées afin d'éviter les hospitalisations non programmées et les troubles pour les personnes âgées qui y sont associées.

### Informez et échangez : la mise en place des WebInfos et des Conférences-débats

En 2025, le DAC 58 a également lancé les WebInfos, des webinaires d'information et des conférences-débats organisés en soirée. Ces temps abordent des sujets d'actualité ou des enjeux sociétaux, et s'adressent aux professionnels comme au grand public.

Ils s'inscrivent pleinement dans la mission d'information, de prévention et de sensibilisation du DAC, tout en favorisant le débat et le partage de connaissances.

## Mouvements des pros

### Bienvenue au :

- **Dr Kévin DIJOUX**, médecin généraliste à la Maison Médicale de Coulanges-lès-Nevers

## A vos agendas



### Cycle de webinaires

**Les soignants face à la maladie d'Alzheimer et apparenté** - Animé par le Dr Yves Genty, médecin gériatre

**Vendredi 30 janvier 2026 à 12h30** - Comprendre pour mieux adapter sa posture dans la prise en charge

**Vendredi 27 mars 2026 à 12h30** - Repérer des symptômes pour faciliter la prise en charge globale

**Vendredi 5 juin 2026 à 12h30** - Prévenir et anticiper l'épuisement

Renseignements et inscriptions au 03 86 21 70 95

## Il est encore temps de s'inscrire !



**Congrès Emeraude 58 : PANSER LE CORPS POUR PENSER LE CORPS**

**Mardi 3 février 2026**

Programme et inscriptions : [www.emeraude-58.com/congres-de-soins-palliatifs-2026/](http://www.emeraude-58.com/congres-de-soins-palliatifs-2026/)

## Cap sur 2026 : rester mobilisés ensemble

À l'aube de l'année 2026, le DAC 58 reste pleinement mobilisé. Nous allons continuer à œuvrer avec le même esprit d'entraide, d'écoute et d'information, aux côtés de l'ensemble des partenaires du territoire. Pour toute demande ou information, le DAC 58 reste joignable par téléphone, par mail ou via ses canaux habituels. Ensemble, poursuivons la construction de parcours plus lisibles, plus coordonnés et toujours plus humains.

### Dispositif d'Appui à la Coordination de la Nièvre

Tél. : 03 86 21 70 90

Mail : [secretariat@dac58.com](mailto:secretariat@dac58.com)

Site : [www.emeraude-58.com](http://www.emeraude-58.com)



### WebInfo du DAC

La prise en charge des AVC dans la Nièvre

Animé par le :

- Dr Cissé, Chef de service Neurologie du CHAN
- Dr Khouri, Cheffe du service de Médecine Physique et de réadaptation du CHAN

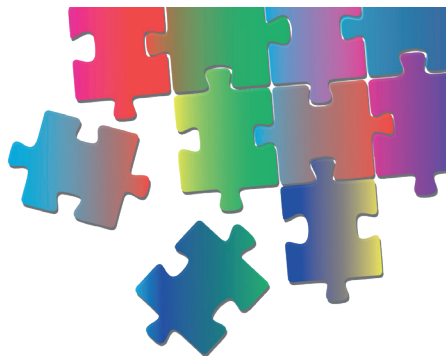
Mardi 03 mars 2026 de 13h à 14h

Gratuit sur inscription

Renseignements et inscriptions :  
[info@dac58.com](mailto:info@dac58.com)

## Charte Romain Jacob dans la Nièvre : le DAC 58 se mobilise

### La Charte Romain Jacob dans la Nièvre



La Charte Romain Jacob occupe aujourd'hui une place essentielle dans les politiques publiques visant à améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Conçue pour répondre à une réalité encore trop souvent constatée — les difficultés rencontrées par ces personnes pour bénéficier d'un parcours de santé fluide, adapté et digne — cette charte constitue un engagement collectif fort. Elle s'inscrit dans une dynamique nationale de transformation, portée par l'ensemble des acteurs du médico-social, du sanitaire et des institutions publiques.

Créée en 2014, la Charte Romain Jacob tire son nom d'un jeune homme porteur de handicap ayant été confronté dans son parcours de santé à beaucoup d'obstacles et de difficultés dans sa prise en charge. Cette histoire a donné naissance à une réflexion d'ampleur, menée par l'association Handidactique, afin de définir les principes indispensables pour un système de santé réellement inclusif.

Cette charte repose sur plusieurs engagements clés : considérer la personne avant le handicap, adapter les pratiques professionnelles, renforcer la coordination entre acteurs, accueillir sans discrimination, soutenir les aidants, et garantir la continuité du parcours de vie et de soins. Aujourd'hui, elle représente un socle de valeurs reconnu au niveau national et adopté par de nombreux territoires pour guider des actions concrètes d'amélioration.

Dans la Nièvre, cette dynamique a pris une dimension particulière. Depuis le 26 septembre 2024, Emeraude 58, structure juridique porteuse du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) 58, a signé la Charte Romain Jacob aux côtés de nombreux autres acteurs nivernais du secteur médico-social et sanitaire. Cette signature collective marque un engagement fort du territoire en faveur de l'égalité d'accès aux soins et d'un accompagnement plus adapté des personnes en situation de handicap.

Elle formalise une volonté partagée : mieux travailler ensemble, lisser les ruptures de parcours, faciliter la communication interprofessionnelle, et mettre la personne au cœur des accompagnements.

« En tant que Directrice du DAC 58, je suis pleinement convaincue que la signature de cette charte ne doit pas rester un acte symbolique. Elle doit se traduire par des actions concrètes, visibles et utiles pour les habitants de la Nièvre. C'est dans cet esprit qu'Emeraude 58, dans le cadre de la mission d'animation territoriale portée par le DAC 58, a décidé de mettre en place un dispositif de valorisation régulière des initiatives locales. » **Gaëlle Tabordet**, Directrice du DAC 58.

Ainsi, en 2026, une parution bimestrielle sera proposée afin de mettre en lumière les actions menées sur le territoire nivernais pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Ce rendez-vous régulier permettra de valoriser les structures engagées, de partager des expériences inspirantes et de renforcer la dynamique collaborative entre professionnels.

Qu'il s'agisse d'adaptations au sein des cabinets médicaux, d'innovations dans l'accompagnement, de projets associatifs, ou de dispositifs favorisant la coordination et l'accueil, notre objectif est de donner de la visibilité à toutes ces initiatives qui contribuent à un territoire plus inclusif.

Cette démarche poursuit plusieurs ambitions : encourager les bonnes pratiques, impulser de nouvelles coopérations, et, surtout, rendre concret l'engagement que nous avons pris en signant la Charte Romain Jacob. Car améliorer l'accès aux soins ne relève pas seulement d'un cadre théorique ou réglementaire : c'est un travail quotidien, collectif et profondément humain.

### Formations



## Formations 2026



Emeraude 58 accompagne les professionnels dans le développement de leurs compétences grâce à une offre de formations variée, adaptée aux enjeux actuels et aux réalités du terrain.

Conçues par des intervenants expérimentés, ces formations visent à renforcer les pratiques, encourager l'innovation et soutenir l'évolution professionnelle.

Que vous soyez salarié, cadre ou acteur du secteur médico-social, vous trouverez des formations répondant à vos besoins.

La liste complète des formations proposées par Emeraude 58, ainsi que les informations pratiques, est disponible sur le site internet [www.emeraude-58.com](http://www.emeraude-58.com), rubrique Formations.

Directeur de la publication : Mme Maria Michel

Rédaction en chef : Mme Gaëlle Tabordet

Conception éditoriale et graphique, mise en pages : DAC 58

Courriel : [info@dac58.com](mailto:info@dac58.com)